

TRAJECTOIRE 2035 – PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2024-2028

L'Établissement amplifie ses interventions dans la gestion des digues de protection contre les inondations

Pour compléter ses équipes, fortes déjà d'une vingtaine d'agents dédiés, il recrute par voie statutaire, de détachement ou CDD

6 chargé.e.s de mission (ingénieur.e.s)

basé.e.s à Nevers (1), Orléans (2), Tours (2) et Angers (1)

6 chargé.e.s d'opération (techniciens)

basé.e.s à Vichy (1), Nevers (1), Orléans (1), Blois (1), Tours (1), Angers (1)

L'Établissement accompagne depuis 40 ans les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques d'inondations, en leur apportant un appui technique dans l'exercice de leurs missions.

Notamment, depuis 2012, pour les démarches liées à la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations et leur mise en conformité avec la réglementation. Fin 2015, l'Établissement a d'ailleurs pris l'initiative d'un **projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) à l'échelle de l'ensemble du bassin fluvial**. Co-construit en lien étroit avec les collectivités concernées, il a été approuvé en juillet 2021 et a reçu en octobre un avis favorable du Comité de Bassin. Pour en savoir plus voir le **Livret de vulgarisation** d'octobre 2021 (<https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/eptb-livret-n10-paic.pdf>) ou le **Rapport de présentation** de juin 2021 relatifs au PAIC approuvé (<https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/projet-paic-juin2021-compresse.pdf>).

En termes opérationnels, l'Établissement s'est vu confier par plusieurs EPCI la **gestion de digues non domaniales** pour un linéaire approchant la centaine de kilomètres (engagée à l'été 2019 en Loire aval, début 2020 sur l'axe Cher et courant 2022 en Loire amont). Il accroît également ses interventions en réponse aux sollicitations d'autres collectivités du bassin pour des **appuis techniques** en lien avec la mise en conformité et la gestion de leurs ouvrages de protection. Dans le même temps, au titre de l'anticipation du transfert de gestion des **digues domaniales**, il réalise un travail de préfiguration de leur **reprise en gestion à l'horizon de janvier 2024**.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le renforcement des moyens de l'Établissement en termes d'ingénierie et d'exécution technique. Afin de poursuivre la réalisation des actions requises, en lien étroit avec les EPCI et les services de l'Etat.

Les 6 chargé(e)s de mission et 6 chargé(e)s d'opération recruté(e)s seront rattaché(e)s au service Digues. Affecté(e)s aux plateformes de proximité de Vichy, Nevers, Orléans, Blois, Tours et Angers, ils/elles interviendront sous la responsabilité du chef de service, et la supervision des référent(e)s de plateforme le cas échéant. Au-delà du service Digues, leur travail collaboratif s'appuiera sur des relations étroites avec les animateurs des 7 PEP/PAPI portés par l'Établissement, ainsi que ses agents assurant les fonctions support en termes administratif et financier notamment.

La nature des interventions impose la possession d'un permis B et conduit à envisager l'établissement d'astreintes.

De manière générale, les agents doivent faire preuve d'autonomie avec un esprit d'équipe, de rigueur et de sens de l'organisation, d'aisance relationnelle, d'une capacité d'analyse, de synthèse et de restitution, ainsi que d'une appétence pour une activité partagée entre le travail de terrain et celui de bureau.

INTERVENTIONS PRINCIPALES DES 6 CHARGE(E)S DE MISSION

- Contribution à la mise en œuvre du PAIC à l'échelle de chacune des plateformes, en cohérence de bassin fluvial et en lien étroit avec les EPCI concernés
- Exécution des missions confiées par ces derniers dans le cadre de la délégation de gestion des digues domaniales et non domaniales, dans toutes ses composantes (surveillance, entretien, travaux de renforcement, mise en conformité)
- Optimisation d'une gestion intégrée des digues non domaniales et domaniales (à partir de 2024), via la capitalisation des retours d'expériences en termes d'études et de travaux, également d'organisation de la surveillance, notamment de crise
- Conduite/suivi d'études, d'opérations d'entretien et de travaux nécessaires à la mise en conformité ou à la fiabilisation des digues (leur neutralisation le cas échéant), après préparation des marchés correspondants
- Implication dans des missions de maîtrise d'œuvre, réalisation de certaines d'entre elles le cas échéant
- Suivi des procédures de régularisation des ouvrages et de la production/consolidation des dossiers réglementaires nécessaires
- Mise en œuvre de la surveillance des digues dans l'ensemble de ses composantes (participation aux visites programmées, mise à jour des documents d'organisation et de consignes, appui aux collectivités pour la formation des agents de surveillance et lors de la surveillance en crue)
- Représentation technique de l'Etablissement auprès des collectivités et des services de l'Etat
- Accompagnement du travail des chargés d'opération de chaque plateforme

Compétences souhaitées et qualités requises :

- Formation Bac+5, Ingénieur ou master 2
- Spécialisation en hydraulique et ouvrages, travaux publics, génie-civil et/ou prévention-gestion des risques
- Première expérience significative en lien avec les missions
- Connaissances/pratique dans les domaines suivants :
 - Hydraulique, hydrologie, modélisation
 - Ouvrages hydrauliques, génie civil, géotechnique, règles et techniques de conception/réalisation d'ouvrages
 - Conduite/suivi de travaux fluviaux, maîtrise d'œuvre
 - Cadre réglementaire de gestion des ouvrages de protection contre les inondations
 - Acteurs et partenaires institutionnels, collectivités
 - Outils SIG (Q-GIS).

INTERVENTIONS PRINCIPALES DES 6 CHARGE(E)S D'OPERATION

- Constitution et mise à jour des dossiers d'ouvrage, tenue des registres, et contribution à la constitution de dossiers pour la régularisation de systèmes d'endiguement
- Collecte, complètement et bancarisation des éléments de connaissance des ouvrages présents sur le territoire d'intervention
- Surveillance des ouvrages (rédaction et mise à jour des consignes de surveillance en toutes circonstances, planification et réalisation des inspections périodiques, des visites techniques approfondies, formation à la surveillance en crue)
- Déploiement du logiciel métier gestionnaire de digues « SIRS Digues » et saisie des renseignements sur les ouvrages
- Planification et suivi de l'entretien des ouvrages (rédaction du programme d'entretien, établissement des DCE, passation de marché et suivi de chantiers)
- Contribution à la réalisation et/ou au suivi des études et travaux utiles pour la régularisation des ouvrages, leur mise en conformité ou leur confortement
- Renseignement des informations au guichet unique (INERIS) et veille sur la réalisation des chantiers conformément aux autorisations délivrées lors des DICT/DT

Compétences souhaitées et qualités requises :

- Formation Bac+2 minimum
- Spécialisation en hydraulique et ouvrages, travaux publics, génie-civil et/ou prévention et gestion des risques
- Première expérience significative en lien avec les missions
- Connaissances/pratique dans les domaines suivants :
 - Expérience en travaux fluviaux, génie civil, géotechnique et/ou hydraulique
 - Modes opératoires de la conduite de travaux (y compris gestion des différents intervenants)
 - Cadre réglementaire de gestion des ouvrages
 - Programmation et planification d'opérations
 - Acteurs et partenaires institutionnels, collectivités
 - Outils SIG (Q-GIS).

Rémunération : **Statutaire** ou par voie de **détachement** ou **CDD** de trois ans dans un premier temps (le cas échéant renouvelable jusque fin 2028) - Fonction de chargé(e) de mission (cadre d'emploi des ingénieurs + régime indemnitaire) / Fonction de chargé(e) d'opération (cadre d'emploi des techniciens + régime indemnitaire)

Postes basé à : VICHY (03), NEVERS (58), ORLEANS (45), BLOIS (41), TOURS (37) et ANGERS (49)

Prise de fonction : Le plus tôt possible

Déplacements : Déplacements à prévoir dans le périmètre d'intervention des plateformes (véhicule de service)

Candidature : CV et lettre de motivation à adresser à l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public Loire, par voie électronique, à l'adresse suivante : direction@eptb-loire.fr – **Mention obligatoire dans la lettre de motivation du poste et du site souhaités (en cas de choix multiple ordre de priorité)**

Renseignements :

Emmanuelle BRAIBANT – Chargée du personnel
Mail : emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr Tél : 02.46.47.03.11

Pierre PHILIPPE – Chef du service digues
Mail : pierre.philippe@eptb-loire.fr Tél : 02.46.47.03.01

L'Etablissement public Loire www.eptb-loire.fr

Créé en 1983, l'Etablissement public Loire est un syndicat mixte au service de près de soixante collectivités qui le composent actuellement, dont 6 Régions et 16 Départements (Voir *Rapport d'activité* - <https://www.eptb-loire.fr/publications/r-activites/2021/index.html>).

Il contribue de manière dynamique à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. A cet égard, il assume la maîtrise d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Son activité de coordination, d'animation, d'information et de conseil auprès des acteurs ligériens le place comme structure référente.

Ses missions sont axées sur ses deux principaux métiers : hydraulicien et développeur territorial. Elles s'exercent actuellement dans 4 principaux domaines :

- Gestion des ressources en eau stratégiques de Naussac (soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire) et Villerest (écrêtement de crues et soutien d'étiage de la Loire)
- Evaluation et gestion des risques d'inondations
- Aménagement et gestion des eaux
- Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation

Le suivi administratif, budgétaire et financier de l'ensemble des interventions (Voir *Indicateurs 2022* - <https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/pt-5-9.pdf>) fait l'objet d'une attention particulière. Tel est le cas également pour la situation du personnel au sein de l'Etablissement (Voir *Eléments de bilan social 2022* - <https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/pt-4-10.pdf>).